

# Rencontre technique zones humides

organisée par le Département de la Seine-Maritime

**9 juin 2022**

de 8h30 à 16h00

à Hautot-sur-Mer

(salle rue de Bernouville, dans l'enceinte du stade de foot « Ansbert Boitout »)

Journée à destination des gestionnaires d'espaces naturels  
de la Seine-Maritime

## Intervenants

 FIDAL



## Soutien financier



Basse vallée de la Seine  
Crédit photo : Département 76

**Gestion des zones humides :  
cadre juridique et clés de réussite  
du partenariat avec un agriculteur**

**9 juin 2022**



Arrivée du bétail - Basse vallée de la Saane  
Crédit photo : Département 76

Rencontres techniques  
**eau & nature**



## Gestion des zones humides : cadre juridique et clés de réussite du partenariat avec un agriculteur

La gestion agricole des zones humides participe au maintien de leur état et à la préservation de leur biodiversité. Cette démarche partenariale avec un agriculteur repose sur un contrat dans lequel chaque partie s'y retrouve.

Pour une collaboration réussie, la recherche d'un véritable équilibre entre les deux parties est primordiale (réelle conciliation des intérêts respectifs, adhésion à la démarche) tout en s'assurant d'avoir les recours possibles en cas de non-respect des clauses du contrat.

Cette journée a pour objectif de présenter les clés d'un partenariat « gagnant-gagnant » entre une collectivité (propriétaire ou non des parcelles mises à disposition) et un agriculteur. Au travers d'un discours pédagogique et pragmatique, un expert juridique apportera des éléments de méthode pour permettre d'atteindre cet objectif.

## Modalités

Attention : places limitées à 35 personnes

Inscription gratuite mais obligatoire avant le **27 mai 2022**

**Inscrivez-vous en cliquant ICI !**

Plateaux-repas offerts

Prévoir des bottes

Cette rencontre technique fera l'objet d'un **enregistrement vidéo**. Si vous ne souhaitez pas être filmés, merci de le notifier à l'adresse mail suivante : [aat-nature@seinemaritime.fr](mailto:aat-nature@seinemaritime.fr)

## Programme

### Matin – En salle

8h30	Accueil
9h00	Mot d'introduction
9h15*	Structurer une démarche contractuelle de protection des zones humides : - les différents outils mobilisables et leurs caractéristiques - les conditions de réussite d'une démarche contractuelle - illustration avec des cas pratiques et retour d'expérience <i>(M. Ghislain LOISEAU, juriste en droit de l'environnement du cabinet FIDAL)</i>

*(\*) Une pause sera prévue en fonction du déroulé*

– Pause déjeuner (12h00 – 13h30) –

### Après-midi – En salle puis visite de terrain

13h30 :	Convention d'occupation et cahier des charges en zones humides : exemple d'un outil type, adaptable et concerté avec le monde agricole sur les Espaces Naturels Sensibles <i>(Département de la Seine-Maritime)</i>
14h30	Découverte du site de la Basse Vallée de la Scie à Pourville-sur-Mer, avec l'aimable autorisation du Conservatoire du Littoral (CDL) - présentation du site (habitats, enjeux, gestion...) - témoignages des exploitants et du garde littoral
16h00	Clôture de la rencontre